

Questions orales

M. Grafftey: Monsieur le président, je désire poser une question supplémentaire.

Je suis pleinement d'accord avec l'honorable ministre des Finances, il faut considérer toute l'industrie secondaire dans la province de Québec, mais considérant que dans la province de Québec en ce qui concerne les industries du textile, du meuble, de la chaussure, et les vêtements, et que le grand pourcentage des mises à pied est inclus dans ces industries-là, le ministre est-il vraiment prêt à considérer plus profondément les propositions de la province de Québec sur les circonstances actuelles?

M. Chrétien: Monsieur le président, je n'empêche pas le gouvernement provincial à l'intérieur de ses possibilités fiscales d'aider l'industrie du vêtement et de la chaussure en plus de l'aide que j'avais moi-même proposée. C'est à l'intérieur de leur juridiction de décider. Ils ont décidé, et bravo s'ils aident ces industries-là avec leurs propres moyens financiers. Quant à moi, ma proposition demeure la même. Mes propositions aident énormément l'industrie de la chaussure, du textile et du vêtement en aidant les autres Canadiens à acheter ces produits manufacturés au Québec et, au surplus, je crois que si le gouvernement du Québec veut aider les autres secteurs, l'argent est toujours disponible.

● (1422)

[Traduction]

LA VALEUR DU DOLLAR CANADIEN—LE BLOCAGE AU MOMENT DE LA STABILISATION DE LA DEVISE AMÉRICAINE

M. Stuart Leggatt (New Westminster): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Le ministre d'État (santé et sport amateur) est censé avoir déclaré le 5 avril dernier:

Le gouvernement prendra des dispositions pour fixer la valeur du dollar canadien sur le marché financier international quand le dollar américain sera stabilisé.

Le premier ministre peut-il dire à la Chambre si telle est la politique du gouvernement?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je tiendrai cette citation pour préavis, afin de vérifier son exactitude.

L'INTÉRÊT EXIGÉ SUR LES EMPRUNTS À L'ÉTRANGER

M. Stuart Leggatt (New Westminster): J'ai une question supplémentaire à poser au ministre des Finances. Pourrait-il confirmer que cela nous coûte \$750,000 par jour ou 275 millions de dollars par année en intérêts et, en l'occurrence, ne convient-il pas qu'il vaudrait mieux utiliser cet argent pour faire travailler les Canadiens et relancer notre économie plutôt que d'en faire profiter des spéculateurs étrangers?

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Finances): Le député devrait révérier ses chiffres car ils sont complètement faux. Nous ne dépensons pas autant d'argent.

Une voix: Combien?

[M. Chrétien.]

M. Chrétien: Je peux vous fournir les chiffres. Cela demande un calcul fort compliqué.

Des voix: Oh, oh!

M. Chrétien: Je dirai aux députés ce qu'il en coûte exactement demain. Je vais étudier la question. Le chiffre que le député a lancé ne correspond pas au coût car je l'ai soigneusement vérifié. Le chiffre cité par le leader du député est incroyablement exagéré, et je me ferai un plaisir de faire une comparaison demain. Le leader de ce parti, qui se prétend économiste, serait bien avisé de se servir d'une calculatrice de poche.

M. Leggatt: Le ministre admettra sûrement que cela se chiffre par centaines de millions de dollars, en tout cas qu'il s'agit d'une somme considérable.

M. Chrétien: Non.

M. Leggatt: Quand le ministre des Finances s'occupait de la loi sur l'examen des investissements étrangers, les exportations du Canada ont connu un regain de vie dont le besoin se faisait sentir. Dans notre balance commerciale actuelle, on observe un surplus de 2.9 milliards de dollars pour les échanges de marchandises. Mais si l'on examine le compte des services, si l'on s'attarde à ce que le Canada paie en intérêts et en dividendes aux investisseurs étrangers, on constate qu'il est en déficit.

● (1427)

La question que je pose au ministre est la suivante: pouvons-nous escompter pour bientôt une loi intelligente sur les investissements étrangers, qui nous permettrait d'arrêter de verser ces sommes astronomiques à des possédants étrangers, et de contribuer ainsi à la baisse du dollar canadien?

M. Chrétien: Monsieur l'Orateur, je suis surpris d'entendre un député, appartenant à un parti qui se plaint toujours que nous ne créons pas suffisamment d'emplois au Canada, demander que nous prenions des mesures limitant l'entrée de capitaux étrangers, créateurs d'emplois, au Canada.

[Français]

LES CONSÉQUENCES DE LA RÉDUCTION DE LA TAXE DE VENTE SUR LES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC—LA POSITION DU MINISTRE

M. Adrien Lambert (Bellechasse): Monsieur l'Orateur, évidemment, ma question s'adresse au ministre des Finances. Il est malheureux qu'une telle controverse suscite encore des divisions qui vont diminuer l'harmonie qu'on doit espérer au Canada. A tout événement, je voudrais demander au ministre des Finances s'il a considéré, lorsqu'il a présenté son discours sur le budget, au sujet de la réduction de la taxe de vente au détail qu'il a proposée pour stimuler l'économie canadienne, quel impact cette politique aura sur le revenu des municipalités de la province de Québec qui tirent une part très considérable de leurs revenus du remboursement de la taxe provinciale au détail?